

Lévesque, Claudette

De: Guy Sarault [g.sarault@bfgca.com]
Envoyé: 14 avril 2015 13:50
À: Dominique Neuman; Greffe; Sigouin-Plasse Hugo; Dossiers.Reglementaires
Cc: Lucie Gervais; admin@igua.ca
Objet: RE: R-3909-2014 - Projet d'investissement - St-Hyacinthe

Importance: Haute

Chers collègues,
L'ACIG consent également à ce que la poursuite de ce dossier soit effectuée sans audience sur la base de la documentation au dossier.
Meilleures salutations,

Guy Sarault
Bissonnette Fortin Giroux
490 Laviolette
St-Jérôme, Qc
Canada J7Y-2T9
Tel :450-431-4114
Fax : 450-431-4194
Cell : 514-531-2313
E-mail : g.sarault@bfgca.com

From: Dominique Neuman [mailto:energie@mink.net]
Sent: 14 avril 2015 08:09
To: RÉGIE DE L'ÉNERGIE (Greffe); Guy Sarault; Sigouin-Plasse Hugo
Subject: Re: R-3909-2014 - Projet d'investissement - St-Hyacinthe

Chers Collègues,

Il nous fait plaisir d'informer la Régie, Gaz métró et l'ACIG que SÉ-AQLPA consentent à ce que l'audience au présent dossier R-3909-2014 se poursuive sur dossier.

Nous vous prions de recevoir l'expression de nos meilleures salutations.

Dominique Neuman, LL.B.
Pour l'Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, Local Kwavnick
Montréal (Qué.)
H3G 1L7
Téléphone: 514 849 4007
Courriel : energie@mink.net

----- Message d'origine -----

De : [Sigouin-Plasse Hugo](#)
À : [Guy Sarault](#) ; [Dominique Neuman](#)
Envoyé : 13 avril 2015 16:58
Objet : R-3909-2014 - Projet d'investissement - St-Hyacinthe

Bonsoir,

Comme discuté aujourd'hui, la Régie désire connaître les disponibilités des participants au dossier mentionné en titre afin de tenir une audience orale le 1^{er} juin prochain. Cette volonté de tenir une telle audience orale découlerait de la nature tarifaire de certaines conclusions contenues à la demande réamendée.

Gaz Métro doit revenir auprès de la Régie afin de confirmer ses disponibilités.

Cependant, il semble que la Régie pourrait ne pas convoquer une telle audience orale dans la mesure où l'ensemble des participants consent à ce que l'examen se poursuive sur dossier.

À cet égard, je vous confirme que Gaz Métro serait disposée à consentir à la poursuite de l'examen sur dossier.

Je vous remercie de bien vouloir me préciser, par retour de courriel, la position de vos clients respectifs. En cas de consensus, je pourrais ensuite en informer la Régie.

Salutations.

Hugo Sigouin-Plasse

Conseiller juridique senior

Affaires juridiques & Réclamations

Tél. 514 598-3767 Téléc. 514 598-3839



.....
Pensez à l'environnement, évitez d'imprimer inutilement